



PYROVET COLLECTION

350 gm².

Fabrication
sous



>> Utilisation (*)

Ce vêtement de protection est pour recommandé pour les techniques de soudage manuel avec légère formation de projection et gouttelettes, par exemple, soudage aux gaz, soudage TIG, soudage MIG, micro-soudage au plasma, brasage, soudage par points, soudage MMA, électrode recouverte de rutile, et pour le fonctionnement de machines comme par exemple, appareils d'oxycoupage, appareils de découpage par fusion plasma, appareils de soudage électrique par résistance, appareils pour projection thermique, soudage sur établi.

>> Caractéristiques techniques

- ✓ Veste de protection en tissu retardateur de flamme. Tissu ignifuge 350 gm². 98% coton, 2% matière antistatique.
- ✓ Fermeture à glissière sous rabat avec bandes auto-agrippantes cachées.
- ✓ Poches extérieures avec rabat et bandes auto-agrippantes cachées.
- ✓ Poignets avec serrage par bandes auto-agrippantes cachées.
- ✓ Col officier.
- ✓ Coloris : bleu. Surpiqûres coloris orange.
- ✓ Tailles : S, M, L, XL, 2XL, 3XL, 4XL.

Conditionnement : - carton de 10 pièces.
- sachet de 1 pièce.



®



>> Principaux atouts

- ✓ C'est grâce au savoir-faire de Singer® Safety que ces vêtements de travail ont été conçus et réalisés.
- ✓ Nous apportons le plus grand soin dans le choix des tissus, des accessoires et de la confection de manière à vous apporter confort, efficacité et fonctionnalité.
- ✓ Tissu souple et très confortable.
- ✓ Nombreuses poches. Coupe moderne et efficace.

>> Conformité

Cet équipement de protection a été testé suivant les normes européennes suivantes:

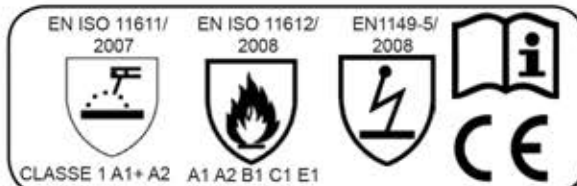
- **EN ISO 11611 : 2007.** Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes. **Classe 1- A1+A2.**
- **EN ISO 11612 : 2008.** Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes. **A1 A2 B1 C1 E1 .**
- **EN 1149-5 : 2008.** Vêtements de protection.

Propriétés électrostatiques. Partie 5 : Exigences de performance des matériaux et de conception

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie II.**

Testé et certifié par : **AITEX.** Organisme notifié n°0161.

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>



Ce produit doit être porté avec le pantalon **PISA** pour apporter le niveau de protection adéquat.

En outre selon l'activité envisagée, d'autres équipements complémentaires sont à prévoir afin d'apporter la protection nécessaire aux autres parties du corps exposées aux risques : gants, chaussures, lunettes ou cagoule de soudeur...

